

Mention droit public et science politique

M2 spécialité : La santé des populations

Objectifs

- Développer les compétences des professionnels du secteur sanitaire et social en apportant une expertise complémentaire dans le domaine du droit appliqué à la santé, et une culture de la santé ou du management quelle que soit l'origine professionnelle de chacun.
- Favoriser une réflexion en commun des professionnels issus d'un cursus différent : directeur d'hôpital ou d'institution médico-sociale du secteur public ou privé, médecin, cadre soignant, juriste.
- Acquérir des connaissances et une expertise en matière de droit de la santé, santé publique, management basé sur des enseignements et une diffusion de documentation permettant une actualisation permanente.
- S'approprier un « savoir-faire » permettant aux dirigeants (ou futurs dirigeants) de mettre en œuvre sur le terrain les pratiques adaptées sur la base d'exercices et de cas concrets, expériences vécues par les professionnels.

Responsable de la formation

M. Christian Vallar, professeur des universités UNS

Accès à la formation

Niveau bac + 4 ; ouvert prioritairement à tous les titulaires d'un master1 en droit public et science politique. Néanmoins les étudiants titulaires d'un autre Master 1 (par exemple droit privé et sciences criminelles, droit international et européen, gestion...) peuvent-être acceptés sous réserve d'évaluation de leurs résultats et de leurs motivations. Les titulaires d'un doctorat en médecine peuvent aussi accéder à la formation.

Déroulement de la formation

La formation se déroule à l'UFR droit de l'UNS sur une année universitaire : cours rassemblés sur 2 jours le jeudi et le vendredi tous les 15 jours, d'octobre à juin, avec des cours magistraux et des études de cas pratiques.

Débouchés

À l'issue de la formation, le nouveau diplômé pourra accéder à des postes de direction dans les établissements privés (secteur sanitaire et médico-social), se présenter aux concours administratifs nationaux, notamment l'École des hautes études en santé publique (EHESP-ENSP) ; accéder à des fonctions de directeur d'hôpital, directeur d'établissements et d'institutions médico-sociales ou cadre administratif qualifié pour les établissements et institutions de santé et institutions médico-sociales, publiques et privées.

Contenu de l'enseignement

1^{er} semestre

1. Organisation du dispositif sanitaire, social et médico-social
2. Coopération sanitaire internationale et Europe de la santé
3. Enseignement commun à option, matière à choisir parmi les autres spécialités de la mention droit public de la cité

2^e semestre

1. Sécurité sociale et santé publique
2. Le droit, le malade (ou résident) et les professions de santé
3. Enseignement commun à option, matière à choisir parmi les autres spécialités de la mention droit public de la cité
4. Stage professionnel : 1 mois et le mémoire



Coordonnées

ASURE Formation
Pôle Saint-Jean-d'Angély
Université Nice Sophia Antipolis
06357 Nice Cedex 4
Téléphone : 04 92 00 13 30
<http://www.unice.fr/asure/>
ou <http://www.unice.fr/droit>